

12 000 panneaux photovoltaïques ont été posés sur tous les pans de la toiture orientés côté Sud des serres de Régis Guiet. Les serres représentent 5 ha de production, majoritairement destinés à la culture de fraises.



Reportage photos : Pauline Vallin

Les fraises aiment les panneaux solaires

Régis Guiet est le premier producteur en France à se lancer dans l'aventure du photovoltaïque. Les premiers fruits ont été récoltés à la mi-avril.



Régis Guiet, producteur de fruits rouges : « Les panneaux et la revente de l'électricité à EDF nous ont permis de réaliser l'investissement dans les serres. »

A dossées au flanc d'une colline, les serres récemment construites de Régis Guiet, qui s'étendent sur 5 ha à Bourgneuf-en-Mauges (Maine-et-Loire), impressionnent. D'abord par leur dimension et ensuite par la présence des 12 000 panneaux photovoltaïques posés sur tous les côtés Sud des cinq blocs de construction. La centrale électrique fonctionnelle depuis octobre 2011 produit aujourd'hui près de 4 Mégawatt d'électricité, soit l'équivalent d'une grosse éolienne qui alimente les besoins de 2 000 personnes.

L'ancien producteur de pommes – qui a vendu son verger pour réaliser ce projet – le dit d'emblée : « Les panneaux et la revente de l'électricité à EDF nous ont permis de réaliser l'investissement dans les

serres. » L'opération a coûté 20 millions d'euros, dont le financement est partagé équitablement entre l'exploitant et le groupe allemand Leonidas qui assure l'entretien, l'entreprise Global EcoPower d'Aix-en-Provence spécialisée dans la construction de centrales autonomes d'électricité en étant l'architecte. Cette démarche peut surprendre mais elle s'est finalement imposée au producteur qui s'est adapté aux besoins de ses clients : « Ma production de pommes était vendue directement aux consommateurs par le biais des marchés et sur le lieu même du site. En complément, j'ai commencé à développer la production de fraises. Je suis passé ainsi de 10 000 à 60 000 pieds sans satisfaire la clientèle qui en redemandait toujours plus. »

Comme pour toute innovation, les difficultés se sont multipliées, notamment au niveau administratif pour l'obtention du permis de construire et au niveau bancaire pour l'investissement. Cela a retardé le projet pour lequel aucune subvention n'a été demandée. « *Le Conseil général et son président Christophe Béchu sont intervenus personnellement sur le plan administratif pour débloquer l'affaire* », indique le jeune entrepreneur de 36 ans.

Création d'une marque spécifique "Ô Jardin des Délices"

Aujourd'hui, les travaux sont pratiquement terminés, le bâtiment paré de bois pour le stockage des solutions fertilisantes et du matériel divers. Les bureaux ont été achevés fin février. Le système de récupération des eaux de drainage est en place. Les gouttières qui recueillent les plants de fraisiers et de framboisiers ont été installées en novembre. Les premières plantations de fraisiers ont démarré fin janvier et celles de framboisiers à la mi-février et il est prévu dans les années futures une plantation de fraisiers en plein champ. Le producteur espère 200 t de fraises et 12 t de framboises. Les premiers fruits sont apparus vers le 20 avril. A l'image de son temps, des photos du chantier sont visibles sur le blog dédié spécifiquement à cet effet "Ô Jardin des Délices", la marque sous laquelle seront commercialisés les produits. Six permanents ont été embauchés, dont un chef de culture en plantes ornementales. En pleine saison, il pense accueillir jusqu'à 100 saisonniers : « *Je ne pense pas avoir de difficulté à trouver du personnel. Des agences d'intérim m'ont déjà approché.* » Il en est de même pour la commercialisation : « *Plusieurs distributeurs m'ont contacté. Une chose est sûre, je veux diversifier ma clientèle. De la vente au carreau du Min en passant par les grossistes, les grandes surfaces et sur le site même de production*

couplé à des visites pédagogiques.. »

Mais la production de f&l sous serre aménagée de panneaux photovoltaïques ne va pas de soi. Des cultures comme la tomate en sont écartées au moins dans les régions septentrionales, faute de lumière suffisante. Pour la fraise et la framboise, il semblerait que ces conditions ne gênent pas leur développement. Les panneaux diminuent l'entrée de la lumière dans les serres, même si un pan sur deux seulement est couvert : « *Pour capter le plus de luminosité, nous avons opté pour des serres de 6 m de haut, explique-t-il. Les variétés de fraises ont été choisies aussi en conséquence.* » Pour la première année de production, sept variétés sont plantées : Mara des bois, Anabelle, Charlotte, Cirafine, Gariguettes (France et Maroc), San Andreas et Monterrey. Ces deux dernières – de gros calibres et de bonne fermeté – peuvent être commercialisées en circuit long. Quant à Gariguettes, elle sera peu représentée du fait de sa sensibilité à la lumière. Les trois quarts de la production seront réalisés avec des remontantes. « *Si elles donnent satisfaction, nous les garderons toutes à l'avenir, précise le maraîcher. Nous ne vendrons jamais de fraises précoces en raison des panneaux photovoltaïques. Pour l'instant, nous ne chauffons pas. Mais dans les années à venir, si tout va bien, il n'est pas impossible que j'investisse dans ce domaine pour avancer un peu la récolte et satisfaire les besoins de la GMS.* » La période de récolte devrait s'étendre du mois d'avril au mois de novembre.



La plantation de framboisiers a été réalisée mi-février. Elle concernait 7 450 plants.

Pauline Vallin